

Actualités du Comité — Rentrée sportive 2026-2027

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que votre rentrée s'est bien passée. Nous constatons un beau taux de renouvellement parmi vos licenciés, et le nombre total de licenciés est aujourd'hui supérieur à celui de l'année dernière à la même période — merci pour votre travail de fidélisation.

La saison démarre, et je souhaite partager avec vous les projets et échéances de la région, dont deux championnats de France :

Deux clubs de la région, chacun pour l'un de ces championnats, ont adressé leur candidature à la fédération, dans l'attente de sa décision :

- Championnat de France Para, à Daumeray, les 13 et 14 mars 2027
- Championnat de France Tir Nature individuel et par équipe, en juin 2027

✓ VSS

La prévention des violences, et plus particulièrement des violences sexistes et sexuelles (VSS), constitue une priorité forte pour la FFTA et l'ensemble de ses structures déconcentrées. Cet engagement collectif vise à garantir à tous les licenciés une pratique du tir à l'arc dans un environnement sûr, respectueux et bienveillant.

C'est dans ce cadre que la FFTA met à disposition le module de sensibilisation et de formation à la prévention des VSS. Accessible à l'ensemble des licenciés, il permet de mieux comprendre les différentes formes de violences, d'identifier les situations à risque, de connaître les dispositifs de signalement existants et d'adopter les comportements adaptés pour prévenir ces situations.

Si ce module est obligatoire pour toute personne s'engageant dans un parcours de formation fédéral, chaque licencié est invité à le suivre afin de contribuer à un environnement sûr et bienveillant. En tant qu'élu, vous avez un rôle moteur : relayez cet appel auprès de vos bureaux et incitez chacun, en particulier les dirigeants et encadrants, à y prendre part.

Vous trouverez sur le site du Comité la procédure d'inscription au module.

Contribuer à la prévention des violences est du ressort de tous et nous savons pouvoir compter sur votre engagement.

✓ **Priorité aux Jeunes**

Dès ma prise de fonction, j'avais annoncé que les jeunes seraient une priorité du mandat. Vous accueillez de plus en plus de U11 : pour vous accompagner, le comité propose une journée de formation le 14 novembre à Couëron, consacrée aux spécificités de ce public.

Depuis deux ans, plusieurs axes de progression ont été mis en place :

- Groupe Élite : 14 jeunes l'intègrent cette année, avec pour objectif de figurer parmi les premiers nationaux, via la détection et la motivation.
- Groupes Performance : deux nouveaux groupes voient le jour, au nord-ouest et au sud-ouest, pour encadrer une vingtaine de jeunes.
- TRJ (Tournoi Régional Jeunes) : une 3^e phase est ajoutée pour permettre à tous les jeunes de participer, y compris ceux qui ne se qualifieraient pas pour le championnat régional. La dotation cette année sera d'environ 2 000 € pour les 10 podiums de la compétition.
- Championnat régional d'équipe départemental et Double mixte extérieur : le comité réfléchit à la création de ces deux nouvelles compétitions sur ce format. Le sujet sera abordé lors de l'atelier de la commission sportive à l'assemblée générale.

✓ **Calendrier des compétitions**

Les inscriptions au calendrier de vos compétitions seront ouvertes du 1er octobre au 15 novembre.

Appel à candidatures 2026/2027 — Championnats en salle :

- Para et Jeunes : 5 et 6 février 2028
- Adultes : 12 et 13 février 2028
- Coupe d'Hiver : 19 et 20 février 2028

✓ **Inscription, annulation, report de vos compétitions**

Rappel important : les responsables du calendrier, élus bénévoles, consacrent un temps considérable à l'inscription des compétitions au niveau national. Le CODIR a voté une mesure de pénalité pour tout retard ou changement demandé par un club sans justificatif sérieux.

Dates à retenir : Ouverture du calendrier : du 1er octobre au 15 novembre 2026

Date des compétitions : entre le 1 avril 2027 et le 30 septembre 2027

Cette inscription se fait sur le site de la fédération.

Toutes les modifications en dehors des dates doivent se faire en remplissant sur le site de la fédération le rubrique "Annulations / Reports", et en envoyant un mail à l'adresse suivante : calendrier@arc-paysdelaloire.fr

✓ **Assemblée générale – 21 novembre à Chemillé en Anjou**

Vous recevrez prochainement l'ensemble des documents, dont les appels à candidatures. Toutes les candidatures ci-dessous devront être approuvées lors de l'assemblée générale :

- **Le comité directeur :** ouvert à toute personne licenciée dans les Pays de la Loire. Le comité régional a pour rôle d'impulser une dynamique et de mettre en œuvre les projets des commissions. Si vous avez des idées ou l'envie de contribuer, vous pouvez assister à une réunion pour découvrir le fonctionnement, ou directement vous porter candidat.
- **La commission disciplinaire :** elle manque de représentants au niveau départemental. Si vous êtes intéressé, François Batard, responsable de la commission, pourra vous présenter son fonctionnement. Vous trouverez ci-après les exclusions pour un fonctionnement autonome de la commission :
 - ❖ Sur la participation des élus régionaux
Le texte exclut explicitement les présidents des organes déconcentrés (CR et CD).
Le président d'un comité régional/départemental ne peut donc pas être membre de la commission disciplinaire régionale.
 - ❖ Sur la notion de lien contractuel
L'exclusion vise les personnes liées à la Fédération ou à un organe déconcentré par un contrat autre que celui résultant de la licence. Ce sont donc potentiellement les salariés, les sponsors, un prestataire de service (par exemple le comptable qui serait également licencié), le mécène etc.
- **Représentation à l'AG fédérale** à Montpellier le 20 mars 2027, comme chaque année, nous avons besoin d'un représentant des clubs. Vos frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par le comité. C'est l'occasion de rencontrer, au niveau national, des interlocuteurs confrontés aux mêmes problématiques que vous.



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

3 ateliers seront proposés lors de l'AG :

- **Commission sportive** : réforme du TRJ, Championnat régional d'équipe départemental et Double mixte extérieur.
- **Communication** : comment l'améliorer
- **Commission arbitrage** : réforme du calendrier et nouvelle formule de formation des arbitres

Le Comité Régional vous remercie pour votre engagement et vous souhaite encore de très belles émotions dans la pratique de votre discipline. À bientôt, bien amicalement,

Catherine Migné
Présidente du Comité Régional